Date : 12/02/2020
Pays : Côte d'Ivoire
Page(s) : 7
Périodicité : Quotidien
Surface : 48 %
Nature : Article de fond

MISE EN ŒUVRE DU PROJET TOURISTIQUE "SUBLIME CÔTE D'IVOIRE"

Siandou Fofana partage les enjeux avec la Spdc

Le ministre Siandou Fofana (au centre) est revenu sur la stratégie nationale "Sublime Côte d'Ivoire" lors de la rencontre. (Ph. DR)

Mettre l'ensemble des acteurs du tourisme au même niveau d'information sur la stratégie nationale de développement de ce secteur ! C'est l'une des visées de la rencontre entre le ministre du Tourisme et des Loisirs, Siandou Fofana, et les structures telles que le conseil d'administration et la direction générale de la Société des palaces de Cocody. C'était jeudi dernier dans les locaux de Côte d'Ivoire tourisme au Plateau. Structure sous-tutelle du ministère du Tourisme et des Loisirs, la Spdc, société étatique de gestion patrimoniale en matière de tourisme et d'hôtellerie, avec un ancrage dans le déploiement d'infrastructures hôtelières et connexes, dans le sud côtier, ne pouvait qu'être la première à être imprégnée du bilan d'étape de « Sublime Côte d'Ivoire », la stratégie nationale de développement touristique. En effet, après le début de sa mise en œuvre, en 2019 par le ministre Siandou Fofana, le Pca Zémogo Fofana et les membres du conseil d'administration, la directrice générale Mme Maférima Diarrassouba épouse Ouattara, la Dga Mme Lucette Traoré et les collaborateurs ont requis et obtenu du ministre de tutelle de leur faire un bilan d'étape et de les entretenir sur les enjeux et les perspectives de la stratégie. D'où acte, ce jeudi 6 février 2020. De prime abord, le ministre Siandou Fofana a indiqué à ses interlocuteurs, la prééminence de la Spdc dans le dispositif de la stratégie. « La Spdc en tant que société de patrimoine, est une entité qui doit bénéficier des retombées de "Sublime Côte d'Ivoire", notamment, par les redevances et étoffer ainsi, son patrimoine ». Dixit Siandou Fofana. Qui argue, par ailleurs que « le potentiel touristique ivoirien, énorme, ne se consommant pas mais se mettant en œuvre », la Spdc devrait pouvoir tirer profit, sous diverses coutures, de la mise en œuvre amorcée l'an dernier de la stratégie. Dont l'ambition est d'atteindre 5 millions de touristes internationaux à l'échéance 2025, tout en positionnant durablement, la destination ivoirienne dans le Top 5 en Afrique et en faisant de l'écosystème touristique, le 3e pôle du développement économique du pays. Étant entendu que sa triple finalité est de développer un moteur de croissance du PIB et démultiplier les recettes fiscales, favoriser le développement territorial hors Abidjan, et créer un réservoir d'emplois.**Des réformes structurelles pertinentes**

Faut-il le noter, la Spdc est le garant patrimonial des établissements de prestige tels que le Sofitel Abidjan Ivoire, Heden Golf Hôtel, La paix de Daoukro, Hambol de Katiola. Et a, entre autres missions, de développer des opportunités d'investissements para-hôteliers dans la zone de tout le littoral ivoirien. Elle a aussi dans son portefeuille, une agence de voyage qu'est Lagoona Tours. Pour revenir aux enjeux de la stratégie, somme toute transversale, Siandou Fofana fait remarquer qu'elle a été adoubée par SEM le Président de la République, Alassane Ouattara et dont le gouvernement, sous la houlette du Premier ministre, Amadou Gon Coulibaly, a saisi toute la pertinence, en 2018, a vu, au cours de l'année 2019, organisations internationales et intergouvernementales, bailleurs multilatéraux, fonds d'investissements et souverains, organismes publics et privés d'engineering, constructeurs immobiliers, groupes hôteliers, professionnels du voyage et compagnies aériennes, tour-opérateurs, lui afficher leur intérêt croissant, en 2019. Notamment lors des tables rondes de Dubaï, en octobre (Emirats Arabes Unis) et Hambourg (Allemagne), en novembre, avec des intentions fermes d'investissements directs étrangers de plus de 12 milliards de dollars, en passant par la 23e Assemblée générale de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), en septembre, à Saint-Pétersbourg (Russie), l'attractivité de la destination ivoirienne a été réaffirmée. Et ce, sous le sceau de la stabilité du pays et du leadership de ses dirigeants, ainsi qu'à l'aune du contenu quasi-révolutionnaire de « Sublime Côte d'Ivoire ». C'est pourquoi, le ministre s'est réjoui de l'invitation de la Spdc qui est une opportunité idéale d'échanger avec ses collaborateurs d'une structure déconcentrée et de s'approprier la stratégie. Le ministre du Tourisme et des Loisirs a profité de cette rencontre, avec la Spdc, pour situer ses collaborateurs sur la portée des réformes structurelles en cours et qui devraient booster la pérennité de « Sublime Côte d'Ivoire ». Il en est ainsi du Conseil national du tourisme (Cnt), censé être le creuset où

Tous droits de reproduction réservés

se fondent les aspirations de tous les acteurs du secteur, de la création de la Société nationale d'ingénierie touristique (Snit) qui aura le rôle d'un bureau-conseil, d'assistance à la maîtrise d'ouvrage des grands projets touristiques, et la mutation du Fonds de développement touristique (Fdt) en Fonds d'investissement et de développement touristique (Fidt).

JEAN-ANTOINE DOUDOU

Tous droits de reproduction réservés